

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'asbl FVWB du LUNDI 11 FEVRIER 19 à BEEZ

Présents :

Président : Olivier Dulon

Administrateurs : D. Reterre , F. Fossepre, E. Davaux, P. Schmets,
F. Vandembenden, A.M Habets,

Responsable cellule arbitrage : Didembourg C

- Approbation du P.V du 14 Janvier 2018.

Après ajout de quelques précisions, adopté à l'unanimité des membres présents

- Administration

Demande de désaffiliation tardive de LIEGEOIS A et BODSON V : refus car demandées hors délais par rapport au ROI

- Demande délégation de signature : accord unanime du CA pour accorder une délégation de signature pour les pièces soumises à l'Adeps au président et au trésorier.
- Demande de dérogation pour la salle de Grivegnée : prolongation de la dérogation jusqu'à la fin de saison 2018-2019

Statut fiscal des arbitres FVWB et indemnités d'arbitrage.

C. Didembourg a convoqué une réunion avec les représentant des CPA des entités organisant un championnat pour débattre et proposer des solutions afin de se mettre en conformité avec les changements intervenus sur le travail associatif et autres statuts de bénévoles.

Présents à cette réunion : Liège, le Hainaut et le Luxembourg.

Possibilité de 3 systèmes pour le défraiement des frais liés à l'arbitrage

- Statut bénévole
- travail associatif (nouveau)
- taxable.

Après avoir analysé et détaillé ces 3 régimes, le CA marque son accord pour l'appliquer (suivant le choix de l'intéressé) aux arbitres de la FVWB

Une réunion sera prévue rapidement pour expliquer aux intéressés le mode de fonctionnement et la mise en place des différents régimes.

Montant de l'indemnité

Vu que différentes possibilités sont proposées aux arbitres pour éviter la taxation, il est proposé de fixer le montant de l'indemnité d'arbitrage à 40 € sauf pour les

arbitres « bénévoles » pour lesquels le montant maximum autorisé est fixé et revu chaque année.

Accord du C.A pour cette proposition qui sera présentée à l'AG du 30 mars 2019.

Pour information : Pyramide des autorités de l'Adeps

Alain LAITAT

Administrateur général de l'Administration Générale du Sport

Charles BOURGEOIS

Directeur général adjoint du service général de la Politique Sportive

Jean-Michel GARIN

Directeur du service de la Vie fédérale, Formation des Cadres sportifs, Projet de Vie et Sport de haut niveau

Ensuite viennent, pour le service Sport de Haut Niveau,

7 « attachés-experts » dont Mr SOENEN.

C. Didembourg quitte la séance.

D. Van Daele absent en début de réunion, rejoint le groupe en cours de soirée.

Accueil des 5 présidents provinciaux pour débattre de leur requête remise lors de la dernière AG

Présents : Mrs Forget, Achten, Van Bever, Vander Vorst, Didembourg Mathieu.

Politique générale de la Fédération et plan d'actions.

Le sentiment qui ressort de la 1^{ère} année de fonctionnement est que les responsables des provinces se sentent très éloignés et peu informés et se demandent parfois « vers quoi et où va la fédération ? »

Le président répond en mettant en avant le fait que l'équipe était nouvelle mais que l'objectif est de revenir dans un laps de temps assez court à l'équilibre au niveau de la dette, de diminuer le coût pour les clubs et de redéfinir la politique sportive. Un travail conséquent est fait actuellement pour rédiger le nouveau Plan-Programme qui se projette sur la période 2020-2024.

Remarque faite que tout budget présenté doit être accompagné d'un plan stratégique, chose qui n'a pas été proposée jusqu'à présent. A noter aussi le déséquilibre au niveau du travail fait ces derniers temps : les aspects administratifs avec toutes les réformes a été la priorité du

CA alors que l'aspect sportif a été grandement délaissé ; ce dernier étant en finalité le but premier d'une fédération.

Bien que ces remarques soient justifiées et pertinentes, le président rappelle qu'il a dû agir dans l'urgence pour arrêter l'hémorragie financière en maîtrisant la dette par une restructuration au niveau personnel et en changeant les habitudes prises dans le passé.

Il est aussi demandé « quid des projets sportifs, vers quoi va-t-on » car aux yeux de l'extérieur, on vit sur l'élan du passé et on peine à voir arriver de nouveaux projets.

Politique de formation des cadres et des joueurs.

Chacun s'accorde pour dire que malheureusement vu les problèmes de santé rencontrés par notre Directeur Technique, ce domaine a fortement été délaissé ces derniers temps.

C'est pourquoi, la décision a été prise de combler au plus vite ce manque par l'engagement d'un D.T et la poursuite de l'audit demandé.

L'organisation des Assises qui aura lieu le 7 septembre 2019 devra aussi permettre de faire un état des lieux et mettre en place des nouveaux projets pour le renouveau du volley francophone.

Plusieurs idées sont mises en avant comme la réactivation des actions dans les écoles primaire et ce en collaboration avec l'Adeps, les journées découvertes et des collaborations avec les clubs pour implanter le volley dans les écoles.

Concernant la formation et les cartes de coach, différents problèmes sont rapportés et débattus. Le président s'engage à revoir le responsable afin de clarifier les différents litiges suite aux plaintes des entités.

Politique de communication.

Divers remarques furent faites à ce niveau tant pour la communication interne qu'externe. Plusieurs plaintes au niveau du portail et surtout du site.

Ce problème doit vraiment être une priorité dans le futur si on veut donner une visibilité et une meilleure image de la fédération.

L'idée de s'adjoindre les services d'un professionnel de la communication pourrait solutionner nos manquements actuels dans ce domaine : l'appel à un stagiaire d'une école de communication pourrait être une possibilité envisageable.

Politique générale de la compétition et de l'arbitrage.

La mise en place de la réforme des compétitions est débattue et certains avis s'opposent sur le bien-fondé de celle-ci. Le manque d'informations sur les différents coûts (arbitrages,

inscriptions, amendes) et les autres modalités comme par exemple les normes d'homologation n'ont pas encore été fixées et cela pose problème pour les clubs concernés.

Les informations transmises concernant les montées et descentes lèvent aussi quelques interrogations. Il est bien rappelé que chaque entité organisant un championnat décide l'ordre de ses montants.

Mode de fonctionnement des CA.

Plaintes au sujet de la façon d'organiser les différentes réunions entre les 8 administrateurs, les 5 invités permanents et les responsables des cellules.

Le fait de faire alternativement des CA élargis et des CA restreints est un problème pour certains membres car ils estiment ne pas avoir le suivi des informations et décisions prises.

La tenue de réunions avec un nombre important de membres (17 maximum) demande une certaine ligne de conduite dans les discussions sans quoi ces réunions sont longues et non-productives . Le constat est de dire que nous n'avons pas encore trouvé la façon optimale pour le fonctionnement de nos réunions.

Il ressort aussi de la discussion que tout ne doit pas être traité par l'ensemble des membres ; certaines matières et décisions étant la responsabilité des administrateurs.

Pour ce faire il a été proposé que dans sa 1^{ère} partie, le CA aborderait les points mis à l'OJ par les responsables de cellules ainsi que les points de fonctionnement général.

Après le départ des invités permanents et des responsables de cellule, le CA se poursuivra (si besoin et avec les points mis à l'OJ) en présence des seuls administrateurs .

Les invités permanents seront donc convoqués pour tous les C.A.

Il sera demandé aux Responsables de cellule de détailler les demandes et points mis à l'ordre du jour afin que chacun puisse décider de sa participation ou non au CA.

De plus, une réunion réunissant les présidents et les 8 administrateurs sera programmée

+/- 4 fois par an et à la demande des présidents. Les points de l'ordre du jour seront présentés par ces derniers.

Prochaine réunion prévue fin de saison pour faire le point sur le portail et pour soumettre les problèmes rencontrés et les demandes des entités.

La secrétaire FVWB

HABETS A.M

